



cap' devant!

ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE



RAPPORT ANNUEL 2022

Assemblée générale du 10 juin 2023



INTRODUCTION À L'ASSEMBLEE GENERALE

p. 3

RAPPORT MORAL

**CAP' DEVANT ! L'ESSENTIEL
LA GOUVERNANCE DE CAP' DEVANT !
LES RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR
TEMPS FORTS ET ACTIONS 2022**

p. 4
p. 6
p. 11
p. 16

LES SERVICES DU SIÈGE

**RESSOURCES HUMAINES
ADMINISTRATION ET FINANCES
QUALITÉ, SÉCURITÉ ET GESTION DES RISQUES**

p. 23
p. 23
p. 24

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

**PÔLE HÉBERGEMENT ET MÉDICAL
PÔLE ENFANCE, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES
PÔLE TRAVAIL ET ACCUEIL DE JOUR
PÔLE SERVICES**

p. 26
p. 32
p. 34
p. 38

LE MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

p. 40

RAPPORT D'ORIENTATIONS

**L'ÉVOLUTION DE NOTRE OFFRE
LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
L'AVANCEMENT DE NOS PROJETS IMMOBILIERS
LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE
L'ASSOCIATION TIENT À REMERCIER**

p. 41
p. 42
p. 44
p. 45
p. 47

ANNEXES

p. 48

INTRODUCTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents et Invités,

Que vous soyez en visioconférence ou à l'ESAT Le Petit Rosne pour participer à notre assemblée générale annuelle, je vous remercie pour votre présence aujourd'hui. Merci aussi à tous les professionnels qui ont participé à l'organisation de cette journée, ceux du siège pour la logistique et ceux de l'ESAT pour leur accueil.

Nous avons appris avec tristesse et une grande émotion le décès le 17 mars 2023 de Monsieur Jacques Parré, notre président d'honneur. Il a été président de notre association de 2000 à 2009, et a poursuivi son engagement au sein de notre conseil d'administration jusqu'en 2017. M. Parré a marqué à jamais notre association par ses qualités humaines, son dynamisme, sa ténacité qui ont permis de nouvelles conquêtes en faveur des droits des personnes en situation de handicap. Il a porté l'ambition de faire toujours plus et mieux en faveur de la reconnaissance de l'infirmité motrice cérébrale.

Nous pensons aussi à son épouse, Madame Colette Parré, administratrice et très investie à ses côtés et pour leur fils Fabrice qu'ils n'ont cessé d'accompagner tout au long de sa vie.

Cet engagement d'une vie nous rappelle celui de tous les bénévoles, les professionnels et les personnes accompagnées qui depuis 1954 grâce à leur engagement ont fait de notre association ce qu'elle est aujourd'hui.

Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à toutes ces personnes engagées est de poursuivre leurs actions en faveur de la reconnaissance, de l'accompagnement et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Depuis 2020, début de la pandémie COVID, les professionnels de nos établissements ont su garantir la continuité de l'accompagnement en assurant la sécurité de tous. Nous les remercions sincèrement pour leur engagement. Suite au Ségur de la santé en 2021, puis à la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social en février 2022, le gouvernement s'est engagé à étendre la revalorisation pour les professionnels de la filière socio-éducative de 183 € net par mois. Nous regrettons néanmoins que les professionnels des services administratifs et généraux indispensables au bon fonctionnement de nos établissements en soient exclus. Cap' devant ! continuera à militer pour que le travail de tous nos professionnels soit reconnu à sa juste valeur. C'est une reconnaissance indispensable mais aussi une nécessité pour assurer une prise en charge de qualité des personnes accompagnées.

L'assemblée générale qui nous réunit aujourd'hui est l'occasion de montrer que nous gardons toujours notre « Cap » : apporter à chaque personne accompagnée une réponse adaptée à ses besoins particuliers pour lui permettre d'accéder, en tant que citoyen, à une bonne qualité de vie, à l'épanouissement et ce dans le respect de ses droits fondamentaux.

Ce travail s'inscrit dans la durée. C'est pour cette raison qu'il est important, dans le cadre de l'examen du rapport annuel que nous allons vous présenter, de faire un bilan de l'année 2022, de vous présenter les activités réalisées, les difficultés rencontrées, les projets en cours et à venir. Cette assemblée générale est aussi un lieu de participation collective et vous offre l'opportunité de débattre de tous les points inscrits à l'ordre du jour.

Je vous remercie de votre attention.

Hélène Schuster,
Présidente

CAP' DEVANT ! L'ESSENTIEL

Cap' devant ! est une association de personnes en situation de handicap, familles et amis qui accompagne près de 700 personnes avec paralysie cérébrale, polyhandicap, handicap moteur avec ou sans troubles associés

avec plus de 500 professionnels au sein de 18 établissements et services implantés au cœur des villes en Île-de-France à tous les âges de la vie

Pour Cap' devant ! la personne en situation de handicap est une personne à part entière, avec ses spécificités et ses potentialités.

NOS VALEURS

Humanisme, Ambition, Engagement

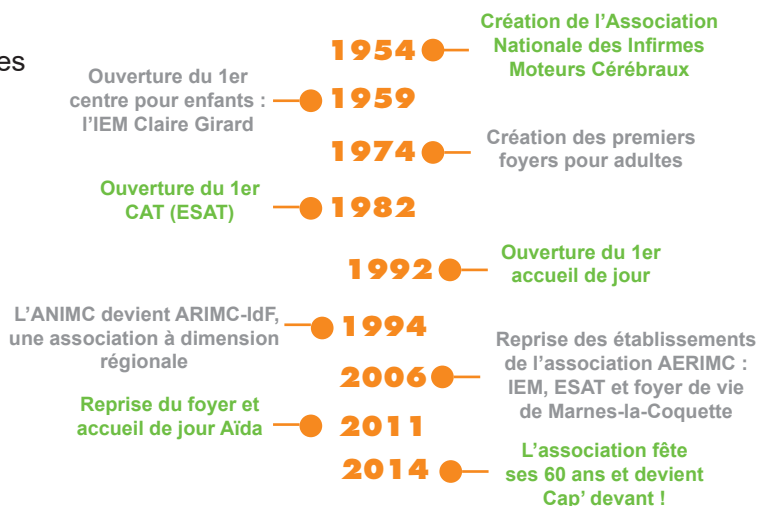
La raison d'être de Cap' devant ! est de permettre à chaque personne en situation de handicap d'accéder, en tant que citoyen, à une **bonne qualité de vie** et à l'épanouissement, et ce dans le **respect de ses droits fondamentaux**.

Notre mission est d'apporter à chaque personne accompagnée une **réponse adaptée** à ses **souhaits** et ses besoins, en affirmant nos valeurs.



NOTRE HISTOIRE

La création d'établissements pour répondre aux attentes des personnes en situation de handicap



Plus de 65 ans d'expertise dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Une association reconnue d'utilité publique

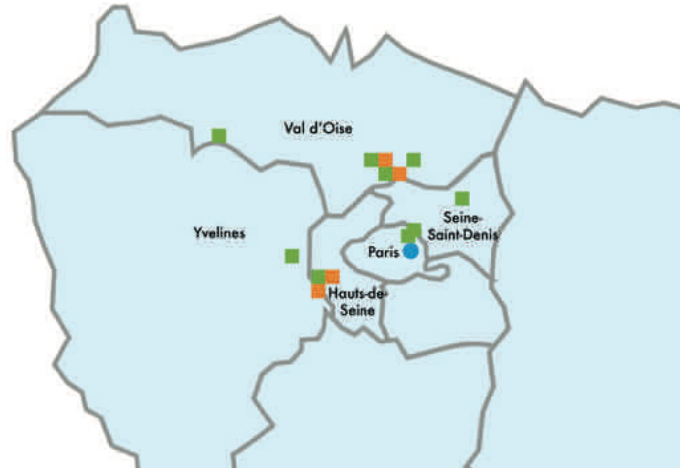
Association membre de
Paralysie Cérébrale France



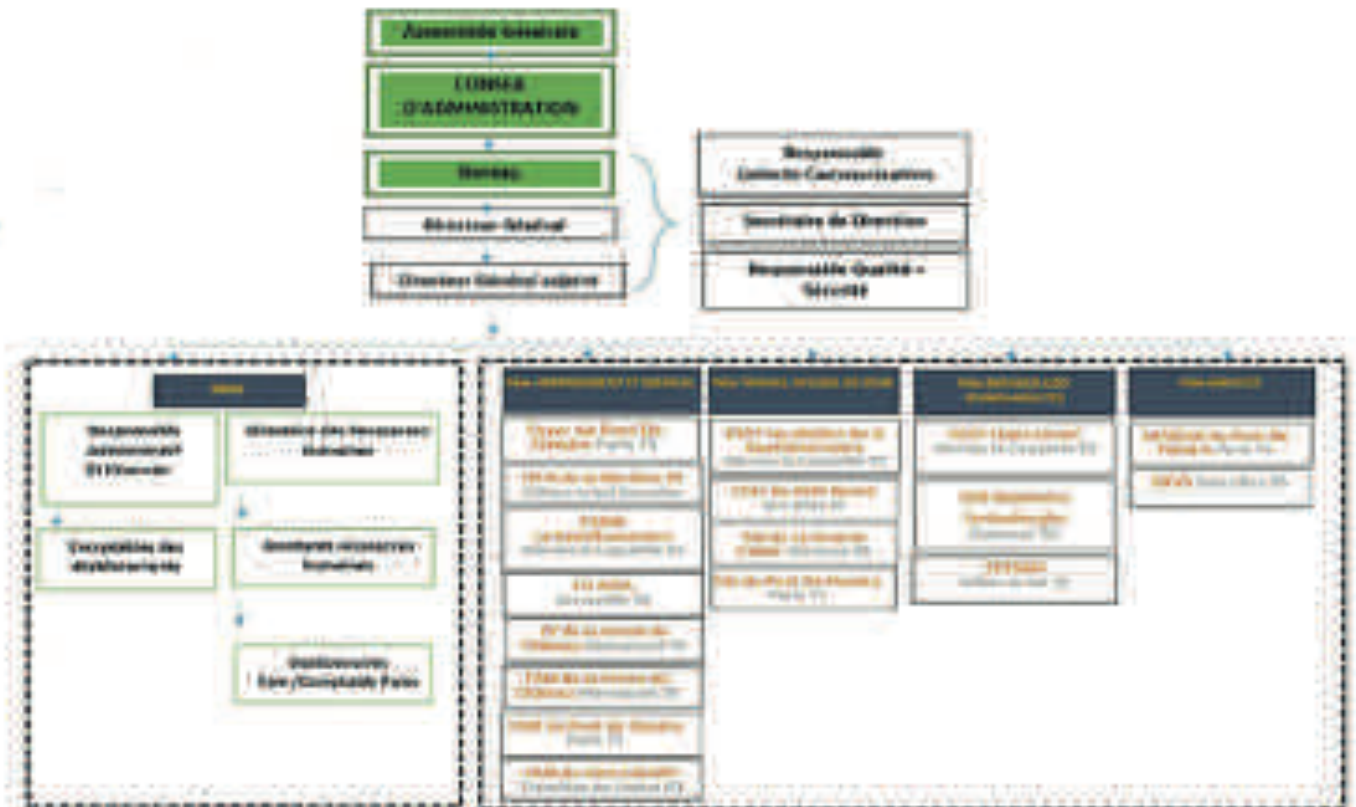
Une association implantée en région Ile-de-France



- 6** foyers de vie et d'hébergement
- 3** foyers d'accueil médicalisés
- 2** ESAT
- 2** services d'accueil de jour
- 1** institut d'éducation motrice
- 1** EEAP
- 1** SESSAD
- 1** SAMSAH
- 1** SAVS



Organigramme



LA GOUVERNANCE DE CAP' DEVANT !

Notre gouvernance a pour objectif de répondre aux attentes légitimes des personnes accompagnées et des autres parties prenantes.

L'assemblée générale

C'est un moment fort de toute association puisque ce sont les **adhérents** (personnes accompagnées, parents ou amis) qui déterminent les grandes orientations, approuvent les rapports (annuel, de gestion, plan d'action du projet associatif) et élisent les membres du conseil d'administration. C'est aussi l'occasion de se rencontrer et d'échanger avec les administrateurs et les professionnels de l'association.

En 2022, Madame Marie-Pia Hutin : Messieurs Frédéric Gaillarde et Matthieu Schaller, administrateurs ont été réélus pour trois ans, Madame Alejandra Segovia-Bignon pour des raisons personnelles ne s'est pas représentée. Nous la remercions chaleureusement pour les 3 années qu'elle a consacré à Cap' devant !

Nous notons une participation très faible des adhérents à cette assemblée générale, du 21 mai 2022 : sur 178 adhérents à jour de leur cotisation, 22 étaient présents en séance à l'ESAT de Marnes la Coquette et 4 en visioconférence, 59 avaient adressé leur pouvoir.

Les comités Gouvernance et Vie associative ont travaillé pour rendre ce rendez-vous en 2023 plus attractif et convivial.

Fin 2022, l'association comptait 223 adhérents. L'association mène des campagnes régulières d'adhésion. Ce sont les adhérents qui font la force de notre association.



L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2022



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, dont la majorité des sièges est dévolue aux personnes accompagnées ou aux membres de leur famille, fixe les objectifs conformes à la stratégie définie par l'assemblée. Il s'assure de la prise en compte des attentes des parties prenantes et garantit la **cohérence** et la **pérennité** du projet associatif. Les administrateurs s'adjoignent les compétences de professionnels qui pilotent l'action.

Le conseil d'administration a coopté Madame Lara Chappell en octobre 2022.

À ce jour, le conseil d'administration est constitué de 13 administrateurs bénévoles dont 3 personnes accompagnées par des établissements ou services de Cap' devant ! , 5 parents de personnes accompagnées par Cap' devant ! , et 5 personnes amis sensibles à notre raison d'être.

Il s'est réuni 7 fois en visioconférence ou présentiel.

Composition du conseil d'administration :

Bureau	Administrateurs	
Mme Hélène Schuster, présidente Mme Michèle Da Cunha, vice-présidente M. François Chotin, trésorier Mme Maria Gonzalez, trésorière-adjointe Mme Marie-Pia Hutin, secrétaire générale	M. Jean-Baptiste Boudin Lestienne Mme Marie-Sylvie Boutin Mme Lara Chappell M. Jean-Claude Clerici	M. Frédéric Gaillarde Mme Marine Morel Mme Léonore Roussel M. Matthieu Schaller

Le bureau

En lien avec la direction générale de l'association, le bureau est chargé de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique de l'association.

En 2021, le bureau s'est réuni une fois par mois, en visioconférence principalement, en présence de la direction générale.

Une fois par mois, des visites sont organisées dans les établissements permettant au bureau de rencontrer et d'**échanger** avec les personnes accompagnées.



Les administrateurs délégués

Un administrateur délégué **représente l'association auprès d'un établissement** et en particulier dans le **Conseil de la Vie Sociale**.

Il rencontre régulièrement le directeur et s'informe de l'élaboration et du suivi du projet d'établissement.

Il veille à **l'application du projet associatif et de son plan d'action**.

Quatre administrateurs sont actuellement délégués auprès des établissements :

IEM Madeleine Fockenberghe et SESSAD :	Madame Hélène SCHUSTER
EEAP Claire Girard :	Madame Hélène SCHUSTER
Pôle hébergement et accueil de jour 95 (foyers PLM-Aïda, ESAT le Petit Rosne et SAJ I Grande Vallée)	Monsieur Jean Claude CLERICI
ESAT et EANM La Gentilhommière :	Madame Michèle DA CUNHA
Foyer la Ferme du Château :	Monsieur François CHOTIN
Établissements du Pont de Flandre :	Madame Hélène SCHUSTER
FAM le Vert-Galant	Monsieur François CHOTIN

Les comités

Des comités en charge d'un domaine, **émettent des avis** pour alimenter la réflexion du conseil d'administration. Ces comités sont constitués d'administrateurs ou de membres adhérents à l'association et de professionnels en fonction de leur compétence. Ils se réunissent selon les besoins.

Comité « Gouvernance et Stratégie » Administratrice responsable : Madame Hutin

Domaines : Stratégie de l'association, pratiques de gouvernance, respect du projet associatif

En 2022, le comité s'est réuni trois fois :

Finalisation de la Charte Éthique

Réécriture de la lettre de mission du comité éthique en y associant des professionnels

Révision des lettres de mission du trésorier, du comité politique sociale

Réunion conjointe avec le comité Vie associative pour réfléchir au recrutement de nouveaux adhérents et faire venir plus d'adhérents aux assemblées générales

Comité « Finances et Patrimoine » Administrateur responsable : Monsieur Chotin

Domaines : Contrôle des opérations financières de l'association, pérennité, entretien et financement du patrimoine immobilier

En 2022 le comité s'est réuni dix fois sur les sujets suivants :

Association : Budgets 2022 et 2023, Comptes administratifs 2021

Établissements du Val d'Oise : Examen comptes administratifs 2021, dépenses rejetées et budgets prévisionnels 2023

CPOM : Examen des EPRD, ERRD et de l'activité prévisionnelle 2023

Tableaux de bord

Placement de la trésorerie

Clôture des travaux de Sèvres et budget des travaux de Viroflay Les Prés aux Bois

Travaux de Viroflay Les Prés aux Bois : Sécurité du chantier et lutte contre le travail illégal

Comité « Politique sociale » Administratrice responsable : Madame Da Cunha

Domaines : Participation au recrutement, développement des compétences internes

En 2022 le comité s'est réuni trois fois :

Révision de la lettre de mission du comité qui date de 2014, validée en comité gouvernance

Suivi des contentieux

Fonctionnement des ESAT et comparatif pour réfléchir à une harmonisation

Suivi de la démarche RGPD

Point sur la mise en place d'une convention collective unique (CCU)

Présentation du plan des formations mutualisées sur les établissements. Ajout de formations :

- pour les professionnels, sur l'écoute des personnes en situation de handicap et le respect de leur parole, fondamentaux pour l'autodétermination
- pour les représentants des CVS
- pour les travailleurs des 2 ESAT des formations communes et informations sur leurs droits au CPF

Recrutements de la directrice du FAM Le Vert Galant et du directeur de l'ESAT Le Petit Rosne et du SAJ La Grande Vallée, conjointement avec le bureau

Comité « COREFI » Administrateur responsable : Monsieur Boudin-Lestienne

Domaines : Communication interne, communication externe, collecte de fonds privés, partenariats

En 2021, le comité s'est réuni trois fois :

Poursuite de la construction de la politique de fundraising de l'association

Suivi de l'accompagnement de la responsable communication-collecte de fonds par le cabinet Créa-valoris

Présentation fin 2022 par le cabinet de la stratégie à mettre en œuvre et des supports finalisés (pochette, plaquette de présentation de l'association, annexes)

Comité « Éthique et Bienveillance »

Domaines : Respect de la dignité des personnes et de leurs droits fondamentaux

Ce comité éthique ne s'est pas réuni en 2022 :

La réécriture de la fiche de mission de ce comité, a été faite par le comité gouvernance.

Ce comité sera constitué de 4 collèges, chacun composé de 2 à 3 membres :

- Collège « Gouvernance/ Direction »
- Collège « Familles »
- Collège « Personnes accompagnées »
- Collège « Professionnels » choisis pour leurs compétences et leur intérêt pour les questions éthiques (ex : médecins, psychologues...)

Avec la possibilité ponctuellement, de faire appel et/ou inviter des personnalités « éclairantes » extérieures selon les sujets figurant à son ordre du jour.

Comité « Vie associative » administrateur responsable : Monsieur Schaller

Domaines : Implication des personnes accompagnées et des familles dans la vie associative

En 2021, neuf réunions se sont tenues par visioconférence :

Le comité a changé de nom courant 2022 pour devenir Comité Vie Associative, appellation plus parlante et attractive, et aussi plus conforme aux missions de notre comité.

Soutien à l'organisation de la course des héros avec communication vers les personnes accompagnées, les familles et présence pour soutenir les coureurs.

Le comité a participé à l'organisation d'une journée associative destinée aux personnes accompagnées.

Des décisions importantes ont été prises en conseil d'administration en 2022

Des décisions financières et budgétaires afin de pérenniser nos organisations pour le bien être des personnes accompagnées :

- Approbation des comptes administratifs 2021 et de l'arrêté des comptes consolidés 2021
- Approbation de la présentation du budget prévisionnel 2021 et du compte administratif 2021 de l'Association
- Validation de l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) : Approbation de l'activité prévisionnelle des établissements du périmètre CPOM
- Approbation des budgets prévisionnels 2022 des établissements sous financement du conseil départemental du Val d'Oise hors CPOM
- Décision de rachat des emprunts du foyer Aïda et du Service d'accueil de Jour « La Grande Vallée ».

Des décisions sur les levées de fonds :

- Acceptation du legs de Madame Christiane GIGANON

Des décisions de la gouvernance à la hauteur de notre association :

- Validation des lettres de mission révisées du comité Politique sociale du comité Ethique et du trésorier.
- Validation des documents pour l'assemblée générale 2022
- Recrutement d'administrateurs : cooptation de Madame Lara Chappell.
- Agrément du conseil d'administration consenti à la présidente dans des contentieux en cours.

Des décisions sur la gestion des nouveaux talents :

- Recrutement de Madame Clémence Laumonier à la direction du FAM Le Vert Galant (93)
- Recrutement au poste de direction multisite ESAT Le Petit Rosne et SAJ La Grande Vallée de Monsieur Luc Camisassi).

Des décisions sur les droits des personnes accompagnées :

- Validation de l'engagement associatif : Reconnaissance et respect de la vie intime, amoureuse et sexuelle des personnes accompagnées

Des décisions sur une logique de démarche prospective :

- Redéfinition de l'offre territoriale sur les Hauts de Seine pour répondre aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles :
 - ◆ Validation d'une nouvelle répartition de l'enveloppe budgétaire pour l'aménagement du bâtiment , rue Joseph Bertrand à Viroflay présentée à l'assemblée générale du 26 juillet 2021
 - ◆ Décisions des noms de l'EEAP 92 (Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) et des différents sites.

Des décisions sur la vie fédérale et associative locale :

- Renouvellement de la candidature de Cap' devant ! au conseil d'administration de la fédération Paralysie Cérébrale France
- Signature d'une convention de partenariat avec l'association Alternatives

LES RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Nos partenaires

Nos partenaires institutionnels

Concernant le **financement de nos établissements**, nous dépendons :

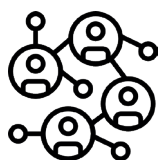
- des Conseils départementaux,
- de l'Agence régionale de santé d'île de France dans le cadre de notre CPOM et des Agences Régionales de Santé des Départements où nous sommes implantés.

Nous sollicitons également le CCAH, Comité Coordination Action Handicap, et la Région Ile-de-France pour obtenir des **subventions** dans le cadre de la réalisation des travaux.

Nos partenaires associatifs

■ Fédération **PARALYSIE CÉRÉBRALE FRANCE**

Paralysie Cérébrale France mobilise une « force » militante de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, pleinement mobilisées en soutien aux personnes avec paralysie cérébrale.



25 associations
adhérentes



accueillent et
accompagnent près de
7 500 enfants et adultes



au sein de 128
établissements
et 65 services



400M € de budget de
fonctionnement /
investissement



emploient près de
6 250 collaborateurs

En 2022,

- Cap' devant ! a été réélu au conseil d'administration de la fédération
- M. Vagnoni (président) et M. Lavallade (délégué général) ont été accueillis en mai 22 par des personnes accompagnées et des professionnels du foyer Aïda, du SAJ la grande Vallée et de l'IEM Madeleine Fockenberghé. Des échanges riches qui ont permis de mettre en valeur l'accompagnement par nos établissements.
- des personnes accompagnées, des professionnels et 3 administrateurs ont participé au congrès de la fédération à Reims. Une participation active de Cap' devant !

■ Avec **ENVOLUDIA**, association de familles, qui gère des établissements accueillant des enfants et adultes infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapés, en Ile-de-France Dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2014, nous avons organisé pour les familles deux visioconférences sur les thèmes :

- Répit, loisirs et activités en janvier
- Protection juridique de l'adulte en situation de handicap en mai



Nos missions de représentation

Cap' devant ! est représentée dans différentes instances par des administrateurs ou des professionnels. Ainsi :

- des administrateurs participent :
 - ◆ au Conseil consultatif du handicap (CCH) de la Région Ile-de-France,
 - ◆ aux réunions des Présidents d'Association et au Collectif handicap 95, dans le Val d'Oise.
- la direction générale siège aux délégations régionales :
 - ◆ de l'URIOPSS IdF, Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires et Sociaux
 - ◆ de Nexem, organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif
- des directions d'établissement représentent Cap' devant ! :
 - ◆ au sein de la MDPH du 95
 - ◆ à la commission d'accessibilité GPSO (Grand Paris Seine Ouest Établissement Public Territorial)
 - ◆ Au CREAI, Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée
 - ◆ Aux Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Marnes-la-Coquette et Gonesse
 - ◆ Au réseau économique des ESAT et entreprises adaptées (GESAT)
 - ◆ Au Mouvement Entreprise Val D'Oise (MEDEF/MEVO) 95
 - ◆ au sein de roissu developpement

Il faut aussi souligner l'engagement de personnes accompagnées par Cap' devant ! pour participer à la vie citoyenne, ainsi :

- Une personne accompagnée et une direction d'établissement sont à la commission d'accessibilité de la Ville de Gonesse (95),
- Des jeunes de l'IEM Madeleine Fockenberghé siègent au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)
- Deux personnes en foyer siègent aux conseils municipaux des villes où elles résident depuis 2020.



Les jeunes du CMJ de Gonesse

Notre communication

Le site internet

Nous avons entamé la refonte de notre site internet, vieux de 10 ans, afin de rendre la navigation plus agréable et ainsi de générer plus de trafic sur nos différents pages.

De plus, nous aurons plus de liberté pour le faire évoluer dans le futur.



www.capdevant.fr

Les réseaux sociaux



FACEBOOK

@associationcapdevant

558 abonnés

soit 59% de femme
et 41% d'homme



INSTAGRAM

@Cap' devant !

95 abonnés



LINKEDIN

@Cap' devant !

291 abonnés

dont
13,4 % secteur service de santé
11,3 % secteur enseignement
8,2 % secteur développement



YOUTUBE

@associationcapdevant

83 abonnés

La newsletter

Bimestrielle, elle est diffusée à **750** abonnés

Le Petit Journal

Notre Petit Journal est né il y a 8 ans déjà, le moment était venu de le faire évoluer avec une nouvelle maquette !

Diffusé à nos adhérents sur les sujets thématiques :

- Vivre pleinement sa vie - #21,
- Le sport pour tous - #22,
- Place aux artistes - #23.

Il est imprimé par notre ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière.

LE PETIT JOURNAL !



PLACE AUX ARTISTES !

P4 // VIE DES ÉTABLISSEMENTS
Des acteurs solitaires et un été riche en activités

P6 // PLACE AUX ARTISTES
Musique, danse, sculpture, graffiti... Tout est possible !

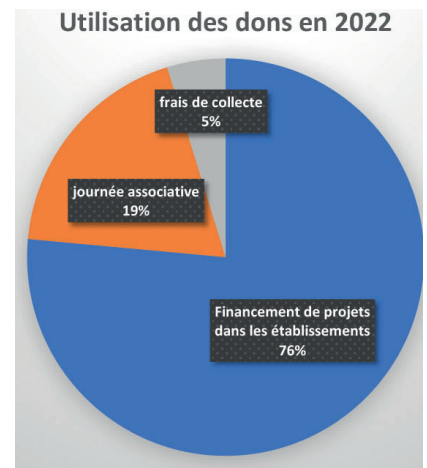
P15 // LE SPORT TOUJOURS À L'HONNEUR
Retrouver les nouvelles activités sportives prévues à la rentrée

Notre collecte de fonds

des réponses à des appels à projets
40 000 €
de subventions obtenues pour mettre en place des actions sportives dans nos établissements

auprès des particuliers adhérents
23.726€ collectés

auprès des entreprises
20.460 € collectés pour nos établissements



La participation à la Course des Héros :



Cap' devant ! a participé à l'édition 2022, l'occasion de se retrouver autour d'un évènement à la fois sportif et caritatif au parc de Saint Cloud.

50 participants

9 700 € qui ont permis de financer :

la mise en place d'un atelier théâtre en LSF, l'achat de chaussures orthopédiques pour l'IEM Madeleine Fockenberghé, d'un fauteuil adapté à la course pour un résident du foyer la Gentilhommière et du matériel sensoriel pour les résidents du foyer la Ferme du Château

Une mobilisation des familles adhérentes pour récolter des dons.

Le concert du 9 octobre 2022



Cap' devant !, en partenariat avec la commune de Ville d'Avray, à l'initiative d'une famille a organisé un concert de

musique classique le dimanche 9 octobre

250 participants

5 500 € qui contribueront à financer une balnéothérapie pour le futur centre pour adolescents à Viroflay.

Un appel à dons dans le journal Le Point

Hebdomadaire national
Publication du 5 janvier 2023
à 340 000 exemplaires



Une collecte de fonds à développer

■ Un constat :

Cap' devant ! a de (très) nombreux projets ambitieux

- ◆ pour améliorer l'accompagnement au quotidien dans nos établissements en finançant des sorties, des transferts, des ateliers, l'acquisition de matériels de loisirs...
- ◆ pour permettre la réalisation de nos nombreux projets immobiliers (appartements inclusifs, adaptation des établissements, aménagement des logements,...)

■ Quelle solution pour les financer ?

Il faut diversifier nos sources de financement et développer la dynamique de l'association sur la recherche de fonds privés.

Cette réelle volonté politique affirmée par le conseil d'administration en 2021 s'est concrétisée par un accompagnement de la responsable collecte de fonds-communication et une réflexion associant les personnes accompagnées, familles, professionnels.

Nous avons été accompagnés par des consultants pour construire ensemble notre stratégie et nos supports.

■ Une démarche en plusieurs étapes



■ Bilan : Des outils de communication / sollicitation ont été finalisés ainsi qu'une stratégie sur 3 ans pour faire passer un cap au fundraising de Cap' devant !



TEMPS FORTS ET ACTIONS 2022

Une journée POUR les personnes accompagnées

Les personnes présentes au séminaire 2021 sur la vie intime, amoureuse et sexuelle, ont particulièrement apprécié d'avoir la possibilité de s'exprimer librement et ont souhaité qu'un événement soit nouveau organisé en 2022 .

En parallèle, le comité Vie associative souhaitait organiser une rencontre festive ouverte à tous les établissements pour rapprocher les personnes accompagnées par nos établissements implantés sur 5 départements.

Une belle opportunité nous a été proposée : la mairie de Villiers le Bel a mis à notre disposition gratuitement le bel espace Marcel Pagnol avec sa logistique. Nous l'en remercions chaleureusement. 120 personnes de nos établissements et une quarantaine de professionnels ont participé à cette journée du 8 novembre 2022. Celle-ci s'est articulée en 3 temps :

■ Une matinée d'échanges sur le thème «**Décider de sa vie**»

La matinée a débuté par des ateliers autour d'une réflexion sur « quels sujets souhaitez-vous décider ? ». Ces ateliers ont été suivi d'une restitution en plénière sous forme de théâtre forum animé par les deux animateurs, pour mettre en commun les réponses. La parole s'est rapidement libérée avec **le souhait de pouvoir faire ses choix sans se voir imposer l'avis des professionnels et de ses proches.**

Ce thème si important de l'autodétermination est une source d'interrogations pour tous : personnes accompagnées, familles, professionnels fera l'objet de différents actions en 2023

■ Un déjeuner convivial

Les échanges ont pu se poursuivre lors du repas préparé par l'ESAT Les Ateliers du Château (Rueil-Malmaison).

■ Une après-midi festive

Au programme de l'après-midi animée par le DJ Wilfried, de la musique, de la danse et un karaoké.



Une journée réussie grâce à tous les professionnels présents, à la Mairie de Villiers le Bel et à nos donateurs, qui a permis un déroulement parfait de la journée.

Les donateurs



Une participation active de Cap' devant ! au congrès de Paralyse Cérébrale France

Le congrès paralyse cérébrale France, en octobre 2022, avait pour thème : « **Vivre avec une paralyse cérébrale : une mise en œuvre effective des droits pour une pleine liberté de choix et de décision de la personne** »

La première journée a permis de dresser les grands enjeux de ces prochaines années en matière de droits :

- à la compensation,
- à la scolarité et la formation professionnelle,
- à l'accompagnement vers une meilleure intégration sociale
- à une vie intime, affective et sexuelle, thème illustré par des témoignages vidéos de trois résidentes du Pont de Flandre



Cindy :
« Le droit à une vie affective et sexuelle »



Devant le constat d'une méconnaissance de la paralyse cérébrale et des conditions de travail dans les foyers médicalisés, ainsi que des difficultés de recrutement, la fédération a mis en place une **formation d'experts d'usages** pour que des intervenants en situation de handicap des « experts d'usages » interviennent dans les écoles de formation de travailleurs sociaux.

Marie Laure du foyer du Pont de Flandre a témoigné de sa participation à cette formation.

Lors de la seconde journée sur le thème de l'*innovation*, Cap' devant ! a présenté le projet **Cap' sur l'estime de soi !** mis en œuvre dans ses établissements en lien avec la Firah : un projet de recherche pour mesurer l'impact de séances de socio-esthétique et socio-coiffure sur l'estime de soi des personnes en situation de handicap.



Favoriser l'autonomie des personnes : Cap' conduite !, notre auto-école associative

L'ambition de Cap' conduite ! est de permettre aux personnes de maîtriser le code de la route afin de mieux se protéger en adoptant les bons gestes et également être plus autonomes dans leurs déplacements en passant le permis de conduire.

L'auto-école est basée au sein de l'ESAT le Petit Rosne de Sarcelles (6 rue du Fer à Cheval). Son **inauguration** s'est tenue le 26 novembre 2022 et a rassemblé les travailleurs de l'ESAT, les professionnels, des familles et nos partenaires extérieurs.

Les objectifs de Cap' conduite !

Les ateliers de prévention sécurité routière :

Sensibiliser et former l'ensemble des participants à la sécurité routière et les accompagner dans l'apprentissage du code de la route.

L'auto-école associative :

Accompagner les personnes au passage du code de la route et du permis de conduire, sur un véhicule totalement adapté à tous les types de handicaps moteurs.

Formation de travailleurs de l'ESAT :

Développer de nouvelles compétences et de nouvelles possibilités d'emploi en formant des travailleurs de l'ESAT à l'animation des ateliers de sécurité routière et à la gestion du secrétariat d'une auto-école (accueil, inscriptions, gestion des plannings, factures, etc).

Pour en savoir plus : www.capconduite.online



Des travaux de rénovation dans nos établissements

L'exploitation et la maintenance de nos bâtiments font appel à des compétences techniques spécialisées. Pour cela, tout au long de l'année, nous faisons appels aussi à des sociétés extérieures. Leurs interventions prennent en compte les évolutions réglementaires de plus en plus exigeantes

Ainsi :

- A l'EEAP Claire Girard sur le site La Gentilhommière la remise en état d'une partie de la balnéothérapie,
- A IEM Madeleine Fockenberghé, réaménagement de douche, remise en peinture de certains locaux, et aménagement de l'ancien logement de fonction en salle de réunion.
- Au FAM du vert Galant, remise en état de l'ensemble des sols du rez-de-chaussée
- A l'ESAT du Petit-Rosne, aménagement des locaux pour Cap' conduite ! , et changement de portes et mise en sécurité des toits terrasses



- SAJ La grande Vallée Mise en place d'un système de sécurité vidéo



- Installation de la fibre sur nos établissements, afin de disposer d'un réseau sécurisé et performant
- Réalisation d'un diagnostic thermique sur certaines de nos structures.



L'avancement de nos projets immobiliers

La redéfinition de l'offre territoriale pour les jeunes dans les Hauts-de-Seine

Pour un accompagnement mieux adapté aux attentes et besoins des jeunes, conformément aux décisions prises par l'assemblée générale de juillet 2021 et avec l'accord de nos financeurs, l'association réorganise son offre territoriale pour les jeunes dans les Hauts de Seine.

Le site situé à Sèvres a été vendu en mars 2022 et l'association a acquis un immeuble à Viroflay rue Joseph Bertrand, en avril.

Nos deux IEM (l'IEM La gentilhommière et l'IEM Claire Girard) ont fusionné en un établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP).

Le conseil d'administration a souhaité que cet EEAP s'appelle **Claire Girard**.

Cette fusion s'accompagne d'une réorganisation selon l'âge des enfants qui seront accueillis sur trois sites :

- pour le **pôle enfants** (3-12 ans) à Marnes la Coquette, site **La Gentilhommière** ;
- pour le **pôle adolescents** (10-18 ans) à Viroflay dans le nouveau bâtiment acquis par l'association en mars 2022, ce site a été nommé **Les Prés aux Bois** en référence au lieu-dit où il est implanté ;
- pour le **pôle jeunes adultes** (18-20 ans) à Viroflay, rue de Chanzy, réhabilité en 2016, site appelé **Le Louvre** en référence au nom du quartier, qui au 19ème siècle a vu de nombreux antiquaires du quartier du Louvre de Paris y construire des villas.

Une présentation de cette organisation en pôle et une visite du bâtiment "Les Prés aux Bois" ont été réalisées en juin pour les familles et les mairies environnantes.

Site Le Louvre



Site La Gentilhommière



Site Les Prés aux Bois



En 1959, le 1er établissement ouvert par l'association à Sèvres était l'IEM Claire Girard. Claire Girard était une jeune femme résistante fusillée en 1945 à 23 ans, elle était l'amie de Madeleine Fockenberghé, une ancienne résistante et fondatrice avec des familles de notre association.



Les travaux d'aménagement du site Les Prés aux Bois ont débuté en janvier 2023 : cloisonnement des plateaux, création d'ascenseurs, de sanitaires adaptés et salles de change équipées de rails pour un meilleur confort et d'un espace balnéothérapie.

Nous espérons une installation dans ces nouveaux locaux au 1er trimestre 2024, nous quitterons alors le site Le Petit Beauregard de la Celle Saint Cloud.

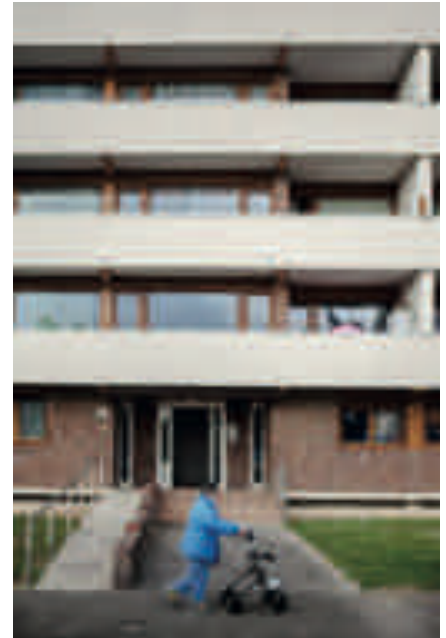
Nos projets de transfert et de création de nouvelles places

Nous continuons activement à entretenir des relations avec les politiques (conseils départementaux, mairies) et négocions avec nos financeurs pour faire avancer nos projets de transferts de nos foyers d'hébergement et la création de places supplémentaires.

Relocalisation du foyer Puits la Marlière (PLM)

Le foyer PLM ne répond plus aux attentes et souhaits des résidents. À partir de leurs besoins clairement identifiés (logements indépendants avec des espaces partagés, inclusion dans la ville, accessibilités des voiries et des transports en commun, proximité avec l'ESAT le Petit Rosne et le SAJ la Grande Vallée), un cahier des charges a été rédigé.

Le nouveau foyer sera situé derrière l'avenue du 8 mai à Villiers le Bel. Ce projet porté par Val d'Oise Habitat (bailleur social) et soutenu par Monsieur le Maire de Villiers le Bel, prévoit la mise à disposition de 35 logements individuels ou pour deux personnes et 800 m² de surfaces collectives.



Relocalisation du foyer d'hébergement du Pont de Flandre

Suite à l'incendie de la maison de bois, rue de Crimée en 2019, les 9 résidents qui y étaient logés, ne souhaitent plus y habiter. Avec l'accord de la DSOL (ex DASES) sur le budget, les négociations avec Aximo (filiale de Paris Habitat) ont permis de faire avancer ce projet avec la location pour 15 ans (Usufruit Locatif Social) de 9 T2 et un studio, 8 rue des Ardennes (Paris 19^{ème}). Les aménagements intérieurs adaptés sont en cours de réalisation, la livraison est prévue au 3^{ème} trimestre 2023.

Des négociations pour une redéfinition de l'offre pour les adultes sur Marnes la Coquette

Avec le soutien de Madame le Maire de Marnes la Coquette, nous négocions avec le conseil départemental des Hauts de seine, l'augmentation de 7 places hors les murs rattachés à l'EANM La Gentilhommière. Dans des logements sociaux qui seront construits par Hauts de Seine Habitat sur le terrain du stade de La marche, à proximité de l'EANM, nous pourrions bénéficier d'appartements inclusifs.

Afin d'accompagner des jeunes en situation de polyhandicap qui ne souhaitent pas vivre en internat en foyer, nous sollicitons également auprès du conseil départemental la création de 15 places de Foyer d'accueil de jour médicalisé dans les locaux de l'EANM.



La présentation de notre nouveau site Les Prés aux Bois en juin



En octobre : deux artistes fantastiques devant une salle comble pour un concert caritatif



Au congrès de la fédération en octobre, un échange avec Mme Dartheusseog Ministre chargée des personnes handicapées



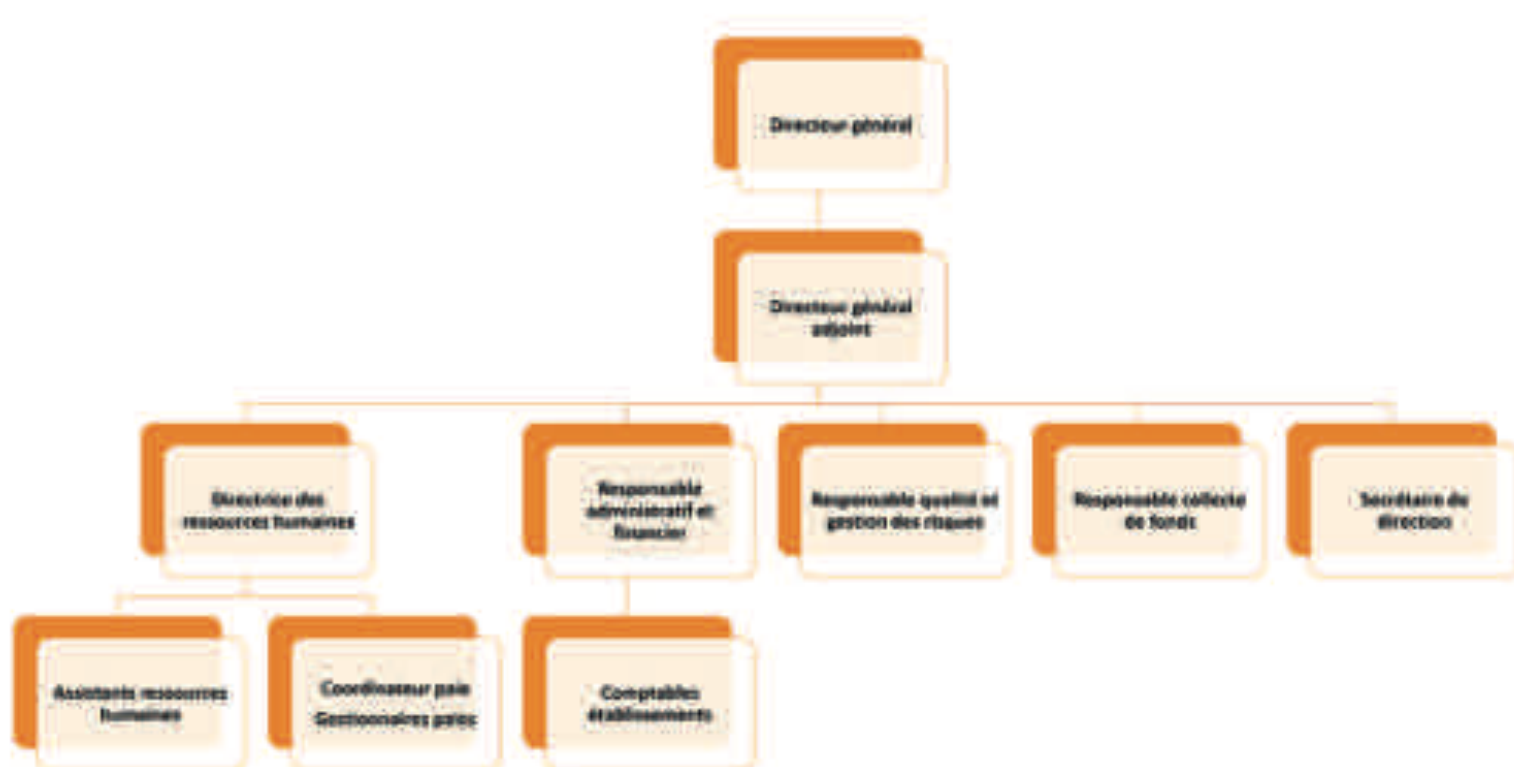
En manif pour la défense des professionnels du secteur médico-social, en février

Les établissements reçoivent les orientations stratégiques de l'association représentée par la direction générale et bénéficient du support de l'ensemble des services du siège qui accompagne les directeurs pour les missions relatives à la gestion technique et administrative des établissements.

Le siège a donc pour missions de :

- Mettre en œuvre les grandes orientations stratégiques de l'association, définies par le conseil d'administration ;
- Conseiller et venir en appui des directions des établissements ;
- Produire des procédures, documents, notes d'information et de service ;
- Contrôler l'activité et la gestion au sein des établissements ;
- Harmoniser et homogénéiser les pratiques.

Organigramme du siège social



RESSOURCES HUMAINES

L'année 2022, pour le service Ressources Humaines et Paie, a été marqué par le déménagement du service Ressources Humaines au 41 rue Duris afin d'être au plus près du service Paie pour fluidifier la circulation des informations.

Nous avons pu accueillir une stagiaire qui s'est engagée par la suite sur un contrat d'apprentissage. Le service a poursuivi le déploiement et le perfectionnement des solutions métiers comme CEGI Planning et des outils Paie First et Budget First. En parallèle le service a été formé à l'établissement de contrat de travail sur RH First afin de sécuriser ces derniers.

Dans l'objectif de maintenir une vigilance et d'être efficient sur les contrats de travail, le service a organisé une sensibilisation aux CDD et CDI, sous la forme d'une formation de 7h, à l'attention des directeurs et secrétaires de directions. Cette sensibilisation sera poursuivie en 2023 avec les chefs de services.

L'actualité juridique et sociale a été mouvementée avec l'évolution du SMIC par 3 fois et la loi relative à la santé au travail qui change la définition du harcèlement et modifie les visites médicales. Comme, pour l'ensemble du secteur, nous avons été confrontés à un turn-over important et des difficultés de recrutement sur l'ensemble des fonctions et ce malgré la diversification des outils de recrutement (site internet, cabinet de recrutement, intérim, école, ...).

Le service a actualisé le règlement intérieur et le livret d'accueil des salariés, qui seront présentés en instance.

Le dialogue social s'est poursuivi mais s'est complexifié avec les instances représentatives du personnel. La complexification des échanges est liée au tension RH et à la crainte des instances sur l'arrivée de la convention unique.

La formation au cours de l'année 2022 a fortement repris. Nous avons pu bénéficier de la pro A (dispositif de reconversion ou promotion par alternance) et nous avons pu réaliser 36 actions de formation mutualisées dont 8 actions de sécurité et 8 sessions de langue des signes pour un coût de 87 959 €.

ADMINISTRATION ET FINANCES

L'année 2022 a été marquée par une nouvelle organisation du service comptable avec la création de binômes et une nouvelle répartition des dossiers comptables.

L'équipe a connu des mouvements cette année avec un licenciement.

La mise en place du déploiement du logiciel de facturation « Gestion Commerciale » pour nos 2 Esat en 2022 permet d'établir des tableaux de bord en temps réel, d'assurer la production des factures et de générer directement les factures en comptabilité sans saisie supplémentaire.

Avec la contractualisation du CPOM qui couvre la période 2022-2026, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) remplace les budgets prévisionnels pour les établissements entrant dans le périmètre de ce CPOM.

Les Plan Pluri Annuel d'Investissement ont été envoyés aux financeurs en 2022, ce qui nous permet d'avoir une vision sur 5 ans.

Un audit a été réalisé afin de déployer en 2023, un logiciel de numérisation « YOOZ » afin de pouvoir dématérialiser les documents comptables tels que les factures fournisseurs et de favoriser les échanges entre les établissements et le siège.

Ce logiciel permet d'automatiser la comptabilisation des factures directement dans le logiciel comptable.

QUALITÉ, SÉCURITÉ ET GESTION DES RISQUES

Qualité

Au cours de l'année 2022, le déploiement du logiciel Qualité et Gestion des Risques AGEVAL s'est finalisé avec la mise en place du module INDICATEURS qui a permis le suivi des indicateurs du CPOM et ceux liés au suivi du projet associatif de Cap' devant !.

Le suivi annuel des plans d'amélioration continue de la qualité (PACQ), qui regroupent les actions correctives et/ou préventives proposées à l'issue de différentes évaluations ou groupes de travail, est réalisé via ce logiciel.

Bilan des actions du PACQ pour l'année 2022, sur l'ensemble des établissements de l'association :



Le service Qualité a participé à différentes réunions organisées par la HAS, les structures d'appui et d'autres organismes pour se former aux nouvelles modalités d'évaluation des établissements médico-sociaux. Il a également formé les directions de l'établissement à ces nouvelles modalités.

L'organisation de l'auto-évaluation sur les critères impératifs sera organisée en 2023. En janvier 2023, seul 1 établissement de l'association, l'EANM92 La Gentilhommière, avait reçu de la part du financeur le calendrier attendu pour l'évaluation.

Enfin, après deux années perturbées par la COVID-19, le service qualité a repris les réunions avec les référents qualité des établissements. Ces réunions ont réaffirmé le rôle des référents qualité quant à sensibilisation de leurs collègues à la démarche qualité et gestion des risques (déclaration des événements indésirables, utilisation du logiciel AGEVAL, etc).

Sécurité et gestion des risques

En 2022, le déploiement de la démarche RGPD s'est poursuivi avec la validation du registre des activités de traitements et la réalisation d'analyse d'impacts autour du dossier de l'utilisateur. En 2023, la mise en place d'une organisation pérenne pour la protection des données personnelles, avec la rédaction des procédures associées, conclura cette démarche de mise en conformité.

Le nouveau logiciel AGEVAL permet de réaliser à présent un meilleur suivi des événements indésirables (EI).

La déclaration des événements indésirables s'effectue via le formulaire disponible sur le module « Déclarations » depuis la plateforme AGEVAL depuis son lancement en septembre 2020.

Bilan des EI en 2022, sur l'ensemble des établissements de l'association :



Le service qualité a également mené à bien ses missions habituelles :

- > la mise à jour des documents unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et la réalisation des plans d'améliorations (PAPRIACT).
- > la préparation des Commissions de sécurité
- > le suivi des instructions menées par le CSSCT
- > ...

PÔLE HÉBERGEMENT ET MÉDICAL

Foyers d'hébergement, de vie et d'accueil médicalisé du Pont de Flandre

75019 Paris

Foyers de vie et d'hébergement la Gentilhommière

92340 Marnes-la-Coquette

Foyer d'Accueil Médicalisé Le Vert-Galant

93290 Tremblay-en-France

Foyer d'Hébergement de Puits-la-Marlière et Aïda

95200 Sarcelles

95400 Villiers-le-Bel

95400 Arnouville

Foyers de vie et d'accueil médicalisé La Ferme du Château

95180 Menucourt

PÔLE ENFANCE, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

EEAP Claire Girard

92430 Marnes-la-Coquette

78220 Viroflay

78170 La Celle-Saint-Cloud

Institut d'Éducation Motrice Madeleine Fockenberghé

95500 Gonesse

PÔLE TRAVAIL ET ACCUEIL DE JOUR

Service d'Accueil de Jour du Pont de Flandre

75019 Paris

ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière

92430 Marnes-la-Coquette

Service d'Accueil de Jour La Grande Vallée

95500 Gonesse

ESAT Le Petit Rosne

95200 Sarcelles

PÔLE SERVICES

SAMSAH du Pont de Flandre

75019 Paris

SESSAD

95400 Villiers-le-Bel

FOYERS DU PONT DE FLANDRE

Paris 19^e

22 résidents **31** professionnels

Moyenne d'âge
des résidents **54 ans**

Santé

Mise en place d'une visite trimestrielle du médecin traitant au sein du foyer, pour améliorer la prévention et la sécurisation du médicament

Travail pour maintenir les résidents au foyer autant que possible : infirmiers libéraux, réévaluation de la prise en charge, adaptation des techniques de communication, travail avec les partenaires médicaux...



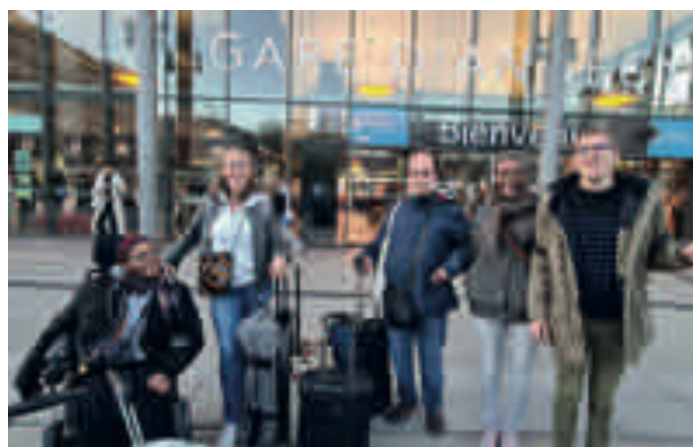
Activités

Basket fauteuil, yoga, balnéothérapie dessin, équithérapie, chant, danse



Transferts

Berck, Puy-du-Fou (Vendée), Annecy



FOYER DE VIE ET D'HEBERGEMENT LA GENTILHOMMIÈRE

Marnes-la-Coquette (92)

35 résidents **24** professionnels

Moyenne d'âge
des résidents **31 ans**



Santé

228 consultations en 2022
(hors médecin traitant et kinésithérapeutes)

Projets

Cap' conduite ! : poursuite des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, pouvant conduire à un passage du code et du permis de conduire pour ceux qui le pourront...

Cuisine : des résidents confectionnent leurs propres repas, seuls ou en petit groupe, au travers d'ateliers cuisine chaque semaine. Ils prévoient leurs budgets, font leurs courses et font leur choix de menu, tout en apprenant à faire la cuisine, à gérer un budget et à faire les courses. Ils pourront inviter leurs familles à manger.

Engagement et citoyenneté : accompagnement au vote, à l'insertion citoyenne, solidaire et éco-responsable.

Vie intime, amoureuse et sexuelle : éducation à la protection et à la contraception. Les couples qui se forment, peuvent rencontrer les intervenants des plannings familiaux, et des gynécologues à leur demande.

Des formations sur ce thème sont proposées aux professionnels, un sujet également régulièrement abordé en réunion d'équipe pour ne pas être tabou.

Une résidente a été accompagnée durant sa grossesse et son congé maternité.

Activités éducatives

- Atelier théâtre et atelier théâtre en LSF
- Activité informatique
- Arts plastiques
- Ateliers d'apprentissage du français, et d'initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul
- Apprentissage des transports en commun
- Groupes de parole, débats
- Jeu de société, puzzles, baby-foot
- Ateliers socio-esthétiques (projet FIRAH)
- Soirées à thème, concerts
- Festiveux, Olympiades, bateaux-mouches
- Mondial de l'Automobile, musées



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LE VERT-GALANT

Tremblay-en-France (93)

35 résidents **45** professionnels

Moyenne d'âge
des résidents **43 ans**

Santé

167 consultations réalisées

Le plus souvent chez le dentiste et en centre médico-psychologique

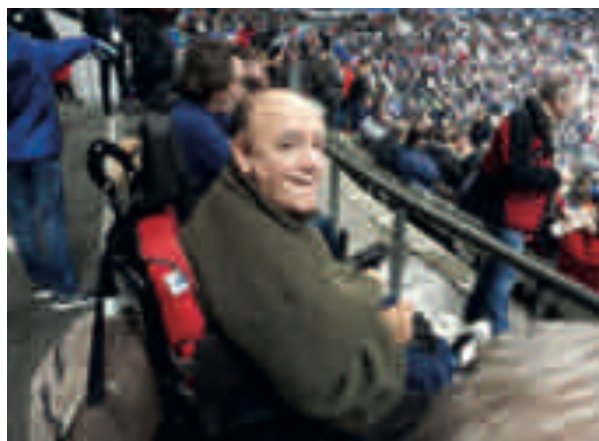
Des partenariats pour le parcours de soins et de vie des résidents

- Avec le réseau de soins palliatifs "Arc-en-Ciel"
- Avec l'Hôpital de proximité R. Ballanger d'Aulnay-sous-Bois pour les urgences
- Avec l'Hôpital Rothschild pour les injections de toxines botuliques
- Avec plusieurs sociétés spécialisées dans l'appareillage
- Avec divers professionnels de santé libéraux : podologue, orthophoniste, kinésithérapeute
- Avec le réseau Rhapsod'If pour les soins dentaires et la formation des professionnels
- Avec la PMI de Tremblay ainsi que le réseau Handigynéco pour le suivi gynécologique et des conseils sur la vie intime, affective et sexuelle

Zoom sur...

Un cours de cuisine avec une Cheffe gastronomique

Dans le cadre de la semaine de la dénutrition, et en partenariat avec Rhapsod'if, une dizaine de résidents a participé à un atelier gastronomique pour réaliser un plat avec des aliments de saison, bon et beau !



Activités

Théâtre
Lecture de poèmes
Arts plastiques et poterie
Chant et percussions
Sport : foot-fauteuil, hip-hop, boxe
Médiation animale

Des activités originales : salon de l'automobile, matchs du PSG, marché de Noël, etc.



FOYERS D'HÉBERGEMENT PUITS-LA-MARLIÈRE - AÏDA

**Villiers-le-Bel, Sarcelles
et Arnouville (95)**

45 personnes accompagnées **31** professionnels

Moyenne d'âge des personnes accompagnées **37 ans**



Temps forts

Changement important aux niveaux des équipes de professionnels, changement au niveau de la direction adjointe, chef de service, éducatrices spécialisées, AES. Dans ce changement, il a été proposé des sorties événementielles – une journée à Lille – découverte de Paris – sans oublier les activités régulières de découvertes, d'information, de débats qui se déroulent sur les sites en fin de journées.

Santé

366 consultations sur l'année

Dont une grande partie réalisée en autonomie par les personnes accompagnées au foyer.

Tous les 15 jours, un médecin spécialisé en rééducation intervient afin d'assurer un suivi plus précis. Toutes les personnes accompagnées sont ainsi reçues en entretien pour un bilan annuel de santé, qui sera ensuite archivé dans le dossier médical.

Activités

Sorties culturelles : Sortie à Lille, musées parisiens, parcs animaliers

Sorties de loisirs et de bien-être : SPA, cinéma, balades

Activités Sportives : partenariat avec CORBETT pour une pratique d'activité physique adaptée tous les mercredis



FOYER DE VIE ET D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LA FERME DU CHÂTEAU

Menucourt (95)

47 personnes accompagnées **57** professionnels

Moyenne d'âge des personnes accompagnées **45 ans**

Santé

Un juste équilibre est recherché entre l'accompagnement médical et éducatif. Avec l'embauche d'une 3^{ème} IDE et d'une psychologue, l'équipe a adapté et a apporté un accompagnement personnalisé, aux plus près des besoins de chacun.

Un partenariat avec s'est développé pour la prévention buccodentaire (sensibilisation des PA et formation des professionnels).

Un temps de sensibilisation sur le suivi gynécologique (mammographie, frottis,) a été proposé aux femmes du foyer. Depuis, des consultations au sein du foyer sont réalisées par une sage-femme tous les mois.

Dans le cadre de la prévention des troubles de la déglutition, un temps d'information et de sensibilisation a été réalisé auprès de l'ensemble des professionnels par une orthophoniste et le médecin.

Un partenariat avec un service d'HAD a été développé dans le cadre des injections de toxines botuliques qui sont réalisées désormais au foyer même.

Transferts

2 transferts ont été réalisés.

- Transfert Péniche adaptée en septembre 2022
- Transfert à Center Parc en décembre



Activités

Florale et sociale

- ventes de plants de la serre du foyer
- Participation à la collecte alimentaire avec l'épicerie sociale



Sportives

- Equitation : tous les lundis à Maison-Laffitte
- Boccia : championnat de France (déc.)
- gym douce, activité multisports
- PSG Handicap implication de nombreux bénévoles et favorisant la rencontre
- Canoë

Culturelles

- Le partenariat contractualisé avec Le Forum de VAUREAL, en lien avec la compagnie du Théâtre du Cristal, a permis de participer à un atelier « Peaux de Batterie », permettant l'initiation à la peinture sur des peaux de percussions puis l'exposition pendant plusieurs jours dans la salle de concert.
- Atelier avec une artiste verrier
- Théâtre, concert



**Rencontre sportive
inter-esat de l'ESAT92**



**Sortie à la patinoire
du FAM93**



**Sortie dans le parc de St Cloud
de l' EAAP92**



**Première visite avec notre client à
l'assemblée nationale de l'ESAT92**



**Sortie à la patinoire de Meudon
de l' EAAP92**

EEAP CLAIRE GIRARD

Site La Gentilhommière
Marnes-la-Coquette (92)

Site Le Louvre Viroflay (78)

Site Beauregard La Celle
Saint-Cloud (78)



103 jeunes accompagnés
dont 6 en internat

94 professionnels

Temps forts

4 transferts dans l'année :

- La Baie de Somme
- Le Puy du Fou
- Disneyland
- Center Parcs

Activités

- Séances snoezelen, balnéothérapie
- Ferme pédagogique et médiation animale
- Activité physique adaptée : parcours moteur, poney, piscine, golf, boccia, escalade, tir à l'arc
- Cirque
- Atelier esthétique, musicothérapie



Zoom sur...

LE LOUVRE

Dans le cadre de notre réorganisations en pole d'âge, le site de la rue de Chanzy a été nommé « le Louvre », en référence au quartier qui doit son nom aux antiquaires du quartier du Louvre à Paris qui ont fait construire des villas dans cette zone de Viroflay au 19^{ème} siècle.

Cela tombe à pic car l'équipe développe un véritable partenariat avec le musée du Louvre : tous les jeunes bénéficieront d'un cycle de 5 rencontres avec des conférenciers. Au programme : visites du musée et ateliers sur notre EEAP ainsi que des visites « VIP » les jours de fermeture du musée. Nous nous intéressons principalement au Palais et son Jardin, aux Arts de l'Islam, aux Antiquités Egyptiennes.

INSTITUT D'ÉDUCATION MOTRICE MADELEINE FOCKENBERGHE

Gonesse (95)

120 jeunes accompagnés
dont **50 en internat**

123 professionnels

Activités

- Cuisine
- On en parle
- Projet FIRAH (socio esthétique et estime de soi)
- HSVA (vie affective et sexuelle)
- Fête à thèmes
- Percussions
- Atelier de démantèlement informatique
- Socio-Esthétique
- Inter-établissements : Maison intergénérationnelle, partenariat ferme pédagogique
- Equithérapie
- Médiation animale
- Picto menu
- Snoezelen
- Jeux éducatifs
- Musique
- Groupe instances (coopérative, fêtes institutionnelles, comité menu avec jeunes élus délégués ou suppléants)

Zoom sur...

Le projet Shonen

Mis en œuvre tout au long de l'année, ce projet s'est concrétisé par un très émouvant spectacle de danse contemporaine, le 2 octobre dernier, au théâtre du Châtelet avec sur la scène les enfants et les danseurs de la compagnie Shonen, ainsi que des robots pilotés à distance par les autres enfants restés à l'IEM.

Un grand moment d'émotion et d'art inclusif !



Transferts

Sept séjours en transfert ont été organisés :

- Séjour cirque dans l'Yonne du 17 au 22 janvier pour 9 enfants
- Journées handisports à Paris du 23 au 24 février pour 20 enfants
- Journées handisports à Lille du 2 au 6 juin pour 11 enfants
- Compétition d'haltérophilie à Lille du 3 au 5 juin pour 6 enfants
- Séjour à Combloux du 20 au 25 juin pour 15 enfants
- Compétition de foot en salle en Essonne du 14 au 16 octobre pour 9 enfants
- Compétition de Sarbacane en Loire Atlantique du 25 au 27 novembre pour 3 enfants



SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR LE PONT DE FLANDRE

Paris 19^e

26 personnes accompagnées **7,25** professionnels

Moyenne d'âge **29 ans**

10 arrondissements parisiens sont couverts
(les : 2/10/11/12/14/15/17/18/19/20^{ème})
2 personnes viennent du département du 93

Temps forts

Le Projet photo



La photo propose une pédagogie basée sur le plaisir au service de l'épanouissement de la créativité. C'est un outil qui permet à certains de

pouvoir s'exprimer plus librement pour aborder l'amour, les sentiments, la vie sexuelle dans toutes ses dimensions à travers la photographie propre à chacun. Cette activité œuvre pour que les personnes en situation de handicap deviennent actrices de la culture et de la société.

Au-delà de prendre quelques leçons de photographies !

Le partenariat avec Anka



Intégrer les danseurs valides et non valides. De quelle façon la personne handicapée vit-elle son corps ? Comment vit-elle le mouvement ? Comment

perçoit-elle l'environnement au travers de la danse ? Tous les corps possèdent leur propre danse, leur propre langage. En invitant à habiter son corps, la danse permet de sublimer les handicaps, d'en faire parties du corps comme les autres. Ce qui est recherché, c'est le geste involontaire, le mouvement accidentel, la posture inhabituelle. De libérer l'émotion. De s'autoriser à se lâcher, prendre confiance en soi. De trouver sa place dans un groupe. Et de faire appel à son imaginaire.



Le Sport adapté

Mieux vivre son handicap avec le sport

Le but du sport est de lutter contre la sédentarité. Gérer l'hyperactivité, l'angoisse, le stress. Un partenariat a été mis en place avec l'Association sportive Apollo avec laquelle deux activités sportives autour de la Boxe adaptée et la Zumba sont proposées aux personnes accueillies. Le SAJ continue de maintenir des séances de Boccia /de Sarbacane, ce qui permet de travailler la concentration, l'antistress, la respiration et d'autres bienfaits pour les personnes que nous accompagnons.

Activités

- Sorties régulières sur l'extérieur (Musées, événements sportifs, Restaurant)
- Cinéma/ faire de la cuisine/ du Jardinage/ de la menuiserie/ de la mosaïque

Transferts

- Le SAJ a également proposé des séjours de Transferts sur une journée comme à Lille, Annecy, Reims.

L'inclusion au cœur de la Cité

Le SAJ est très présent dans la vie de l'arrondissement à travers les participations culturelles avec le 104 et centre Mathis. L'inclusion des personnes en situation de Handicap dans les milieux ordinaires. La liberté d'aller et venir.

Le SAJ continue le travail d'inclusion et d'autodétermination des personnes accueillies dans le choix de leur vie. Les accompagner dans la vie qu'elles souhaitent vivre. Elargir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans différents secteurs de la vie. Travailler également la collaboration avec les familles, mieux les intégrer dans ce travail pour que celui-ci soit efficient. Un travail pour l'année 2023 est amorcée afin de travailler la Prévention (Bucco-dentaire, ophtalmologique)

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR LA GRANDE VALLÉE

Gonesse (95)

42 personnes accompagnées

17 ETP professionnels

Activités

- Langue des signes (communiquer autrement)
- Journal : rédaction des "Petites pages du SAJ"
- Théâtre-danse
- Administratif, budget
- Découverte d'établissements ESAT, FV, FAM, FH dans le cadre des projets personnalisés
- Médiathèque de Gonesse et intervention sur le SAJ pour travailler avec un groupe sur 1 thème musical
- Sport : découverte des arts martiaux, piscine, boccia, tatamis, handi-fitness, basket-fauteuil, équithérapie
- Snoezelen
- Jardinage
- Prévention routière
- Vie affective, amoureuse et sexuelle, (parlons de nous)

Transferts 2022

5 transferts ont été réalisés durant l'année 2022 :

- Séjour ski du 09 au 14 avril 2022
- Séjour thalasso à Ouistreham du 5 au 8 mai 2022
- Séjour au Futuroscope du 11 au 16 juin 2022
- Séjour sensation en Vendée du 11 au 16 juillet 2022
- Séjour à Colmar, marché de Noël du 27 novembre au 01 décembre 2022



Zoom sur...

Partenariat avec le Collège ST DIDIER

Depuis 2015, Le SAJ a un partenariat avec le collège ST DIDIER sur Arnouville. Le but est de travailler sur la socialisation et l'inclusion dans un environnement proche ainsi que de récolter des fonds pour un projet précis. Cette année il s'agit du financement de matériel informatique. Pour cela des moments de sensibilisation ont été organisés au collège. Le 22 avril 2022, jour de la course les collégiens devaient faire des tours de stade encouragés par un groupe du SAJ. Ils ont récolté la somme de 5532.93 euros. Le 21 juin 22 le groupe sensibilisation a été reçu au collège pour la remise du chèque. Il est prévu en février 2023 une rencontre avec les collégiens et leurs professeurs pour partager un moment convivial et montrer le matériel acquis. Un projet de partenariat avec le collège est en cours de réflexion pour l'année 2023.



Le projet FIRAH

26 personnes accueillies sur 42 ont pu bénéficier du projet FIRAH.

Socio esthétique et socio coiffure qui ont eu lieu en alternance une fois par semaine.

L'objectif est le travail sur l'estime de soi, le bien-être et le regard de l'autre.

2 enquêtes ont été réalisées en début et fin de projet. Ceci nous a confortés dans notre pratique professionnelle en proposant depuis des années un atelier esthétique qui allie aussi bien le soin corporel que la coiffure.

ESAT LES ATELIERS DE LA GENTILHOMMIÈRE

Marnes-la-Coquette (92)

49 travailleurs **12** professionnels

Moyenne d'âge **31 ans**

Les ateliers



Mises à disposition

Environ 10 travailleurs sont régulièrement en poste en entreprise pour des prestations diverses : accueil et secrétariat, mailing, restauration, prestations de cocktails, services généraux

Restauration

Prestations de cocktails et restauration quotidienne à l'ESAT

Lavage voiture

Fidélisation des clients de proximité mais aussi prestation en extérieur

Bureautique

Réseau urbain postal

Prestations d'impression (le Petit Journal associatif), mailing, facturation, affranchissement...
L'accueil de l'ESAT est tenu par plusieurs travailleurs ainsi que le relais postal et le relais pick-up



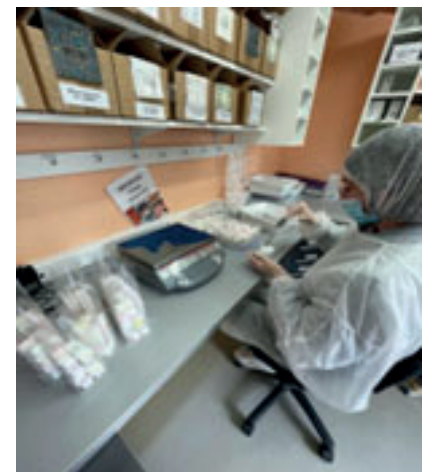
Conditionnement

10 clients réguliers plus des opérations en one-shot.



Blanchisserie

12 clients quotidien plus des clients particuliers



ESAT LE PETIT ROSNE

Sarcelles (95)

70 travailleurs 13 professionnels

Moyenne d'âge 37 ans

Les ateliers

Conditionnement

Le pôle Conditionnement a pérennisé sa clientèle, la professionnalisation des personnes accompagnées s'est poursuivie tout au long de l'année, chacun prend peu à peu part à l'ensemble des productions proposées.

Sur la partie "conditionnement manuel" : nos clients "historiques", avec lesquels nous avons tissé un lien fort, nous ont permis une production bien répartie sur l'ensemble de l'année.

La diversité des productions a permis de faire monter en compétences l'ensemble des travailleurs du conditionnement.

Sur la partie Logistique :

Un maintien des compétences dans la conduite d'engins élévateurs (gerbeur, chariot élévateur) s'est poursuivi en 2022 avec le chargement et déchargement des camions, La logistique vient également renforcer les ateliers de conditionnement lors de surcharge de travail dans différentes productions.

Ils sont tous accompagnés dans des démarches de demande de stage dans les entreprises partenaires, ainsi, tous ont pu bénéficier de périodes d'immersions en milieu professionnel sur l'année 2022 grâce au soutien de nos clients partenaires.

Plusieurs visites d'entreprises ont également été organisées par la monitrice d'atelier afin de faire découvrir le monde professionnel.

Restauration et petit ménage

L'atelier s'est développé sur les services de prestations de restauration en organisant les repas pour différentes formations. Des stages de découverte en cuisine au sein d'un autre établissement de l'association ont été mis en place courant 2022 afin de répondre au souhait émis dans deux projets personnalisés.

Un travailleur de l'atelier a participé au « DUO DAY » en novembre 2022, cette journée de partage et de découverte fut une réelle satisfaction pour celui-ci.

Formation à l'accueil

Dans le cadre de la poursuite de la formation d'agent d'accueil, cinq travailleurs ont été positionnés à l'accueil de l'établissement avec une planification hebdomadaire ceci permettant le maintien et la montée en compétences sur les différentes missions en lien avec ce poste.

Deux travailleurs ont effectué des stages en entreprise, une personne sur le pôle accueil de la mairie de Gonesse et une autre en poste d'accueil à la mairie du Pré Saint Gervais.



Zoom sur...

CAP CONDUITE

Lancement du projet Cap' conduite ! pour créer une auto-école associative adaptée et sensibiliser les personnes accompagnées à la sécurité routière

- Aider à la mobilité et à l'autonomie des personnes en situation de handicap moteur ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale ;
- Développer les connaissances des participants ;
- Développer de nouvelles compétences pour les travailleurs d'ESAT : animation d'ateliers de prévention routière et secrétariat d'auto-école ;
- L'adoption par les participants de meilleures conduites de sécurité dans leurs déplacements, que ce soit à pied, en fauteuil roulant, en vélo, en voiture, en deux-roues, etc.
- Un accompagnement adapté et personnalisé au passage du permis de conduire, et la réussite d'un maximum de bénéficiaires.



SESSAD

Villiers-le-Bel (95)

57 enfants et jeunes accompagnés **19** professionnels

Moyenne d'âge **13 ans**



Les partenariats avec les écoles

Chaque enfant/jeune du service a été scolarisé dans son école, collège ou lycée de secteur et a bénéficié d'un PPS réactualisé en partenariat avec sa famille et l'éducation nationale lors de l'ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation) qui précise les modalités de la scolarisation et les adaptations nécessaires. Une petite proportion d'enfants/jeunes a été scolarisé en ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et a pu bénéficier d'aménagements plus souples de leur scolarisation et également d'une ESS. Nous observons toujours une diminution de cet effectif.

Chaque entrée d'un enfant dans une nouvelle école, collège ou Lycée a donné lieu à la signature d'une convention.

Le service conserve ses différents réseaux pour proposer des solutions d'accompagnement (stages) et d'orientation adaptées : Lycées adaptés type EREA, IEM, CAJ, ESAT Cap'devant ou autre. Le réseau des établissements partenaires reste à développer encore pour davantage de liens et de contacts.

Nous avons davantage développé nos liens avec les missions locales du secteur grâce à notre participation à différentes réunions et notamment avec la référente handicap des missions locales du secteur.



Activités

- Activités physiques adaptées : football, danse
- Médiation animal



SAMSAH LE PONT DE FLANDRE

38 personnes accompagnées **11** professionnels

14 arrondissements parisiens couverts
(sauf les 6/7/8/10/16 -ème arrondissements non couverts)

Moyenne d'âge **35 ans et 56 ans**

Domaines d'intervention

- **Accompagnement Administratif** : ouverture et maintien des droits, gestion budgétaire, logement/mise en place de l'aide humaine dans le quotidien / Aide à l'aménagement de son domicile ou de son lieu de travail/ des droits civiques Accompagnement dans les démarches juridiques. Accompagnement au niveau de la réinsertion à l'emploi/à la formation.
- **Accompagnement psychologique** : Ponctuel ou régulier (sur site ou à domicile) sur une période de 2 mois à 1 an avant une réorientation.
- **Soutien familial** : Accompagner la famille et avec la famille
- **Activités de vie sociale et loisirs** : Proposition de Rencontres et de sorties du SAMSAH, accompagnement à la recherche d'activités adaptées. Renforcer le lien à la vie sociale.
- **Coordination Médicale** : suivi des soins, aide technique, Appareillage, Sensibilisation/ Préventions

Constat :

- l'aggravation et l'évolution de certaines maladies
- le facteur environnemental, la précarité sociale
- le refuge dans certaines addictions
- l'évolution de la souffrance psychique
- le refus d'aide de soin de certaines personnes.

Prévention : la mise en place d'une convention Handiconsult : permettant des consultations plus rapides Pour les bénéficiaires du SAMSAH à l'hôpital La Pitié-Salpêtrière.

Mise en place de la HAD injection Toxine par le Dr Thoumie.

Des sorties et activités à l'extérieur pour favoriser le lien social.

- Sortie au Stade de France :
- Sortie cinéma
- Sortie Restaurant
- Sortie Musée
- Participer à des journées débats

Comme « Décider de sa Vie » organisée par l'Association Capdevant ! en novembre 2022.



Pour 2022, notre siège a réaffirmé qu'il était un outil qui permet le liant entre nos différents établissements, nos personnes accompagnées et leurs proches, et la gouvernance de l'association.

Sur 2022, le rôle principal du siège a été de continuer à déployer la politique du Conseil d'administration, de lui apporter conseil et solution. Le projet associatif porté par le Conseil d'administration est notre colonne vertébrale et nous guide afin de le décliner dans l'ensemble de nos établissements.

Le siège a su par ses différents services, être clairvoyant et anticiper au maximum les changements pouvant intervenir à la fois légalement, structurellement et politiquement mais nous avons aussi été proactif quant à la nécessité de trouver de meilleures solutions d'accompagnement et de faire évoluer les pratiques.

Le siège est porteur du système Qualité de notre association afin de garantir une homogénéité de fonctionnement, une qualité de travail pour l'ensemble des professionnels et une sécurité de prise en charge pour l'ensemble des personnes accompagnées.

Le siège est l'interlocuteur privilégié de nos principaux financeurs que sont les ARS et les conseils départementaux.

Le siège est porteur et pilote un projet de modernisation de notre système d'information. Il est nécessaire pour tous de travailler sur les mêmes outils, d'utiliser les mêmes canaux de communication afin de fluidifier et de sécuriser les échanges. Ceci nous permettra de nous concentrer uniquement sur le cœur de notre métier, c'est-à-dire l'accompagnement.

En 2022 nous avons consolidé nos organisations afin d'assurer la pérennité et une belle évolution à notre structure.

Notre projet associatif 2019-2023 et le CPOM contractualisé pour les cinq années à venir définissent nos grandes orientations pour le futur.

Dans le contexte d'évolution de l'offre médico-sociale, Cap' devant ! sera attentif à toujours mettre en avant l'intérêt des personnes accompagnées et de leur famille ainsi que de s'assurer que la parole des principaux concernés soit prise en compte

L'ÉVOLUTION DE NOTRE OFFRE

Notre priorité est de **répondre au souhait de chaque personne** de disposer d'options adaptées à son handicap, à chaque étape de son parcours de vie.

Pour répondre à leurs projets de vie, nous devons développer notre offre en créant des places dans nos établissements ou en créant de nouvelles structures.

Nous avons entamé des réels échanges avec les conseils départementaux et les ARS afin de leur présenter nos redéfinitions d'offres territoriales (Hauts de Seine, Paris, Val d'Oise) sur les projets suivants :

Pour les jeunes :

- assurer une transition entre le monde enfant et le monde adulte en créant des unités Passerelle pour les 20-25 ans
- accompagner l'inclusion scolaire par des SESSAD

Pour les adultes :

- proposer aux personnes des activités en journée en développant des places de Services d'Accueil de Jour (SAJ),
- répondre aux besoins des personnes nécessitant un accompagnement médical en créant des places de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et de jour
- accompagner ceux qui vivent dans leur famille et ceux qui souhaitent à vivre dans leur propre appartement en autonomie en développant des places de SAVS et SAMSAH.

Il nous faut aussi réfléchir à la création d'offres complémentaires

- création de places de MAS, maison d'accueil médicalisé pour répondre à l'évolution des personnes que nous accompagnons (personnes avec polyhandicap ou vieillissantes)
- création de GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle pour favoriser la participation des adultes à la vie sociale. **(ANNEXE 1)**

Nous devons continuer dans nos structures actuelles à :

- Développer des accompagnements temporaires, séquentiels, à temps partiel, en externat et en internat,
- Travailler à des organisations permettant l'inclusion : inclusion scolaire, inclusion dans le monde du travail, inclusion dans la cité (sports, culture, loisirs...)
- Poursuivre nos démarches pour l'amélioration de l'accès aux soins et de la santé par la mise en place de programmes de prévention, la télémédecine, des conventions avec le secteur sanitaire...
- Développer les formations pour nos travailleurs d'ESAT

Nous continuerons donc à solliciter les politiques, à négocier avec nos partenaires institutionnels, à proposer des avenants à notre CPOM et à répondre aux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour faire aboutir tous ces projets.

LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le 13 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations-Unies adoptait la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ratifiée par la France, la Convention est entrée en vigueur le 20 mars 2010.

Son article premier stipule : « La présente Convention a pour objet de promouvoir, protéger et **assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées** et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque.

Dans cette droite ligne, notre projet associatif réaffirme que « Pour Cap' devant ! la personne en situation de handicap est une **personne à part entière**, avec ses potentialités et ses spécificités ». Notre raison d'être est de lui « permettre d'accéder à une bonne qualité de vie dans le **respect de ses droits fondamentaux**. »

Lors de journées de rencontre en 2021 et 2022, les personnes accompagnées ont pu échanger sur deux droits fondamentaux et ont souhaité que l'association s'empare de ces sujets.

Le droit à la vie intime et sexuelle

Début 2022, le conseil d'administration a validé un engagement associatif : Vie intime, sexuelle et amoureuse qui s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance du **droit à la vie intime et sexuelle, droit fondamental** pour tout être humain. **(ANNEXES 2 et 3)**

Pour que cet engagement devienne effectif, il faut que

- des groupes de paroles de personnes accompagnées soient organisés dans tous nos établissements. Ils seront animés par des personnes en situation de handicap qui ont suivi une formation spécifique (pair-aidance).
- les professionnels suivent des formations.
- il soit décliné dans chaque établissement en fonction de ses caractéristiques (enfant/adolescent/adulte ; accueil de jour/foyers...).

Un groupe de travail sera mis en place et assurera le suivi de ces actions.

Le droit à l'autodétermination

Dans le cadre de la journée d'échanges de novembre 2022 sur le thème, « Décider de sa vie », les personnes ont clairement exprimé « **le souhait de pouvoir faire ses choix sans se voir imposer l'avis des professionnels et de ses proches** ».

Il s'agit d'**autodétermination**, un droit revendiqué qui renvoie au fait que la personne soit actrice de sa vie, qu'elle soit reconnue et respectée en tant que personne à part entière ayant la **capacité à agir, à gérer sa vie, à faire des choix et à prendre des décisions librement**.

La réflexion sur ce thème si important, **source d'interrogations pour les personnes accompagnées, les familles, les professionnels** doit se poursuivre.

À cette fin seront organisés :

- Des groupes de paroles pour les personnes accompagnées dans les établissements
- Un café parent, en juin 2023 en visioconférence pour une 1ère approche « Soutenir l'autodétermination de son enfant au quotidien »
- Des formations conjointes pour les professionnels et familles dans le cadre du plan de formations mutualisées élaboré par le service ressources humaines
- Un séminaire réunissant toutes les parties prenantes (personnes accompagnées, familles, professionnels) en janvier 2024.



L'AVANCEMENT DE NOS PROJETS IMMOBILIERS

L'aménagement de l'EEAP, site « les Prés aux Bois » à Viroflay

Les aménagements intérieurs pour répondre aux besoins des 70 jeunes (12 à 18 ans) qui seront accueillis en journée sur ce site « Les Prés aux Bois », devraient être finalisés fin 2023.

Le suivi technique et financier de ces travaux est assuré par un COPIL constitué des architectes, de la direction générale, de professionnels de l'IEM, d'administrateurs.

La livraison est prévue fin 2023 permettant ainsi un accueil des enfants sur le 1er trimestre 2024.

Pour contribuer au bien-être des jeunes et aider à leur rééducation, nous souhaitons équiper notre futur site d'un trèfle de balnéothérapie. Le coût de cet équipement est de 60 000 €. À ce jour, grâce à l'engagement d'une famille dans l'organisation d'un concert caritatif à Ville d'Avray, nous avons déjà récolté plus de 5 500 €, et un appel à dons est en cours pour nous aider à finaliser son financement.

L'installation, rue des Ardennes, des 9 résidents du foyer d'hébergement du Pont de Flandre

Les aménagements intérieurs adaptés (cuisine, salle d'eau, portes...) sont en cours de réalisation par le bailleur social AXIMO, en concertation avec Cap 'devant ! Les résidents pourront s'installer dans leur nouveau logement au cours du 2ème semestre 2023.

La relocalisation du foyer d'hébergement Puits La Marlière, à Villiers le Bel

Pour ce projet, les concertations se poursuivent, en particulier avec la Mairie de Villiers le Bel et Val d'Oise Habitat en charge de la construction, pour que les souhaits et besoins des futurs résidents soient pris en compte.

LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Mettre en place une démarche RSE à Cap' devant !

La démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) a pour objectif d'amener l'association à identifier et prendre en compte ses responsabilités sociétales, c'est à dire à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans sa stratégie de développement. Il s'agit d'associer les enjeux du Développement Durable, l'intérêt des parties prenantes et la logique économique.

Cette démarche stratégique globale est portée par Cap' devant ! avec des actions déjà inscrites en 2019 dans notre projet associatif, sur ses différents axes.

Une première réflexion a été conduite fin 2022 sur la nécessité de sa mise en œuvre dans le cadre d'une candidature à un accompagnement de mécénat de compétence, pour lequel nous n'avons pas été retenu.

Cap' devant ! doit s'engager sur les trois enjeux fondamentaux :

■ les enjeux environnementaux

contribuer à la protection de l'environnement et aux enjeux de développement durable

- ◆ Amplifier nos achats responsables
- ◆ Réduire notre empreinte carbone
- ◆ Développer le tri et la gestion des déchets.

■ les enjeux sociaux

contribuer à la qualité de vie des professionnels et des personnes accompagnées

- ◆ Fédérer les professionnels autour de projets porteurs de sens,
- ◆ Mettre en place des améliorations techniques facilitant le travail des professionnels.
- ◆ Développer l'accès au droit commun et à la représentation pour les personnes accompagnées
- ◆ Participer à des actions de sensibilisation du public pour changer le regard sur le handicap,

■ les enjeux économiques

assurer la pérennité économique de l'association

- ◆ Optimiser les coûts
- ◆ Diversifier les ressources

Dans cette démarche toutes les parties prenantes seront impliquées : personnes accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, adhérents, prestataires, fournisseurs, clients de nos ESAT, donateurs et financeurs, acteurs locaux (mairie, conseil départementaux, conseil régional...), pouvoirs publics, ...

La première étape sur 2023 consistera à réaliser un état des lieux des actions RSE déjà mises en place.

Une démarche qui se traduira par un engagement associatif/ charte associative RSE

Renforcer la visibilité de Cap' devant !

Pour faire connaître et reconnaître Cap' devant ! tant en interne qu'en externe, il est indispensable de continuer à développer notre communication par :

- la mise à jour régulière de nos supports de communication et de notre site internet,
- le renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux,
- l'organisation d'événements : portes ouvertes, fêtes dans les établissements

Cette visibilité est fondamentale pour :

- développer le nombre d'adhérents : c'est plus que jamais pour nous un véritable enjeu, puisqu'il s'agit de garantir l'influence de notre association, sa vitalité et sa pérennisation
- mettre en œuvre notre politique de collecte de fonds pour soutenir financièrement tous nos projets

Dynamiser notre démarche de collecte de fonds

L'accompagnement à la collecte de fonds par un cabinet spécialisé s'est concrétisé

- par la création d'un document permettant de présenter l'association et ses perspectives à des donateurs potentiels.
- par une stratégie à mettre en œuvre

La personne chargée de mission en cours de recrutement et le comité COREFI piloteront cette **démarche impliquant un engagement de toutes les parties prenantes** de l'association. Elles devront, dans leur réseau, présenter l'association auprès de donateurs (entreprises, philanthropes, fondations) et de mécènes (mécénat de compétences, mécénat en nature) afin qu'ils soutiennent financièrement les grands projets prioritaires de Cap' devant ! en relais des fonds publics.

S'engager pour Cap' devant !

C'est l'**engagement** des familles et des personnes accompagnées depuis la création de notre association il y a près de 70 ans, qui contribue à son développement et à sa pérennité.

Votre engagement peut prendre plusieurs formes :

- adhérer pour soutenir nos actions et contribuer à la vitalité de l'association,
- promouvoir nos projets et nos actions dans votre entourage tant personnel que professionnel,
- être bénévole au sein des établissements et services,
- être représentant au sein des CVS,
- et au niveau associatif, participer à un comité ou devenir administrateur.

Préparer l'avenir de Cap' devant !

En 2024 notre association aura 70 ans !

Dès maintenant nous mettons en place un copil anniversaire pour préparer un évènement festif et travailler sur un document « Partager l'histoire de notre association ».

Au fil de toutes ces années, notre association a su s'adapter aux attentes des personnes et à l'évolution de la société, a grandi par la création d'établissements, par la reprise d'autres associations. Toutes nos actions futures doivent continuer à être au bénéfice des personnes accompagnées, de la continuité de leur parcours et de leur inclusion

Pour cela nous devons :

- enrichir notre offre par la création d'établissements et services en Ile de France et adapter nos modalités d'accompagnements
- mettre en place des coopérations, partenariats et rapprochements, plus affirmées avec des acteurs du champ social, médico-social, sanitaire et/ou du domicile proposant des offres complémentaires à celles de Cap' devant
- en signant des conventions avec des partenaires clés
- en nous rapprochant d'acteurs des secteurs du champ médico-social ou/et du domicile,!

Toutes les parties prenantes de l'association seront informées ou consultées dans le cadre de cette évolution.

L'ASSOCIATION TIENT À REMERCIER

- Les personnes accompagnées et les familles qui nous font confiance et expriment leurs souhaits et attentes.
- Les professionnels des établissements et du siège qui s'investissent pour assurer le bon fonctionnement des établissements et un accompagnement de qualité aux personnes en situation de handicap.
- Les bénévoles qui participent à la vie de l'association et en particulier les administrateurs.
- Les donateurs et les adhérents qui nous soutiennent financièrement.
- Nos autorités de tarification, ARS et Conseils départementaux, sans lesquelles nous ne pourrions réaliser tous nos projets
- Les municipalités et le Conseil régional Ile-de-France
- Fédération Paralysie Cérébrale France.

QU'EST-CE QU'UN GEM ?

Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des dispositifs visant l'insertion dans la cité, la lutte contre l'isolement et la prévention de l'exclusion sociale de personnes en grande fragilité.

Leur objectif est donc de favoriser l'autodétermination des personnes et la participation citoyenne, en utilisant le support associatif.

Les GEM ne sont pas des structures médico-sociales au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles ; ils ne délivrent ni soins ni prestations, et l'adhésion au GEM n'est pas conditionnée à une orientation par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)...

Un GEM est organisé sous forme associative et repose sur la philosophie de la « pair-aidance » : en regroupant des personnes ayant des difficultés communes, il permet le soutien mutuel et facilite le lien social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du GEM. Sa gestion est assurée par les personnes le fréquentant, aussi bien au niveau administratif et financier que de son organisation et de son fonctionnement. Soutenu par un parrain qui a notamment pour mission de l'épauler en cas de difficultés, le GEM peut également être aidé par une association gestionnaire. Les animateurs du GEM, professionnels salariés ou bénévoles, viennent en appui à ses membres dans sa gestion quotidienne...

Un conventionnement et un financement public sont possibles pour les GEM ...

Ce financement est conditionné par le respect, dont s'assurent les agences régionales de santé (ARS), du cahier des charges annexé à l'arrêté ministériel du 19 juillet 2019, qui fixe les principes d'organisation et de fonctionnement des GEM ainsi que leurs modalités de conventionnement et de financement.

Extrait du « Bilan d'activité des groupes d'entraide mutuelle (GEM) », **CNSA** octobre 2022

ENGAGEMENT ASSOCIATIF VIE INTIME, SEXUELLE ET AMOUREUSE

Le présent engagement concerne la vie intime, sexuelle et amoureuse des personnes accompagnées par Cap' devant ! Il s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance du droit à la vie intime et sexuelle, droit fondamental pour tout être humain et du respect de la charte des droits et libertés des personnes en situation de handicap. Il s'appuie sur la circulaire ministérielle du 5 juillet 2021 (annexe 1).

Cet engagement est un socle de référence qui a pour vocation à être décliné dans chaque établissement de l'association et s'impose à toutes les parties prenantes : personnes accompagnées, familles, professionnels et association.

Cap' devant ! s'engage à :

- Respecter le droit à une vie amoureuse et/ou sexuelle des personnes accompagnées, contribuant ainsi à leur épanouissement.
- Garantir le respect de l'intimité, priorité pour le respect de la dignité de la personne.
- Informer les familles et les professionnels des aspects légaux concernant le respect de l'intimité.
- Reconnaître et permettre à toute personne le droit d'être « acteur/actrice de sa vie » et reconnaître l'expertise des personnes accompagnées en favorisant la pair-aidance*.
- Garantir une éducation à la sexualité dans sa globalité, adaptée à l'âge et au niveau de compréhension et éduquer à la notion de choix libre, consenti et responsable.
- Garantir la possibilité d'avoir, au sein des établissements, une vie amoureuse et/ou sexuelle avec la personne de son choix en aménageant autant que possible les règles collectives pour garantir cette liberté.
- Écouter l'expression du désir de parentalité et informer de toutes les ressources existantes.
- Informer toutes les parties prenantes de l'association quant aux possibilités d'assistance sensuelle et sexuelle par des intervenants extérieurs.

Chaque établissement devra tenir compte de ces engagements pour garantir l'accompagnement le mieux adapté à chaque personne, à son épanouissement et à sa sécurité. Il est souhaitable que deux référents (une personne accompagnée et un/une professionnel) soit nommés dans chaque structure pour faire vivre au quotidien cet Engagement Associatif

**Pair-aidance : la pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes. Le partage d'expériences, du vécu et du parcours constituent les principes fondamentaux de la pair-aidance et induit des effets positifs.*

Engagement validé par le conseil d'administration du 15 février 2022

ENGAGEMENT EN FALC

Reconnaître et accompagner la vie intime, sexuelle et amoureuse des personnes en situation de handicap

Cap' devant ! s'engage, ça veut dire que tout le monde, moi y compris, doit faire respecter les décisions suivantes :

- J'ai le droit à une vie amoureuse et aussi à pouvoir faire l'amour parce que c'est un droit de tous.
- J'ai le droit à l'intimité, c'est-à-dire à pouvoir être seul si j'ai envie sans être dérangé, mais aussi à avoir des secrets que je partage seulement avec qui je veux.
- Je peux exprimer mes envies, mes désirs, mes besoins sans être jugé, et être écouté. Mon expérience et mes connaissances peuvent aider les autres.
- J'ai le droit à une éducation sexuelle, adaptée à mon âge et ma compréhension. Je peux ensuite choisir ce qui me convient.
- J'ai le droit à avoir des moments d'intimité avec qui je veux, même si je vis en établissement.
- Si j'ai le désir d'avoir des enfants, on doit me dire tout ce que cela entraîne. On doit m'aider et m'accompagner sans me juger.
- On doit me dire ce qu'est l'assistance sensuelle et sexuelle et quelles sont les possibilités.

L'établissement dans lequel je suis accueilli devra appliquer ces engagements.

cap' devant!

ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

41 rue Duris
75020 PARIS
Tel : 01 43 49 22 11
E-mail : info@capdevant.fr
www.capdevant.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

 @associationcapdevant

 Cap' devant !

Association membre de
Paralysie Cérébrale France

